



Documentation — Présentation des périodiques

Documentation — Presentation of periodicals

Première édition — 1977-09-15

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 8:1977

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/0b41ecef-a6db-4a49-9957-4de8e140bbaa/iso-8-1977>

CDU 05 : 655.535

Réf. n° : ISO 8-1977 (F)

Descripteurs : périodique, présentation, titre, numérotation, pagination, sommaire.

Prix basé sur 4 pages

AVANT-PROPOS

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique correspondant. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO, participent également aux travaux.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes internationales par le Conseil de l'ISO.

La Norme internationale ISO 8 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 46, *Documentation*, et a été soumise aux comités membres en décembre 1975.

Les comités membres des pays suivants l'ont approuvée :

Afrique du Sud, Rép. d'
Allemagne
Belgique
Canada
Danemark
Finlande
France
Hongrie

Iran
Israël
Italie
Mexique
Norvège
Pologne
Roumanie
Royaume-Uni

ISO 8:1977
Suisse
Tchécoslovaquie
Turquie
U.R.S.S.
U.S.A.
Yougoslavie

Les comités membres des pays suivants l'ont désapprouvée pour des raisons techniques :

Pays-Bas
Suède

Cette Norme internationale annule et remplace la Recommandation ISO/R 8-1954, dont elle constitue une révision technique.

Documentation – Présentation des périodiques

1 OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

La présente Norme internationale établit des règles ayant pour but de permettre aux rédacteurs en chef et aux éditeurs de donner à leurs périodiques une forme qui en facilite l'utilisation; en suivant ces règles, les rédacteurs en chef et les éditeurs facilitent leur propre travail auquel elles apporteront de l'ordre et de la clarté. Ces règles sont d'importance inégale, et quelques-unes peuvent aller à l'encontre de certaines préoccupations d'ordre artistique, technique ou publicitaire.

2 RÉFÉRENCES

ISO 4, *Documentation – Code international pour l'abréviation des titres de périodiques.*

ISO/R 18, *Sommaire des périodiques ou d'autres documents.*¹⁾

ISO 30, *Identification bibliographique des publications en série (BIBLID).*²⁾

ISO/R 215, *Présentation des articles de périodiques.*¹⁾

ISO 216, *Papiers d'écriture et certaines catégories d'imprimés – Formats finis – Séries A et B.*

ISO 999, *Documentation – Index d'une publication.*

ISO 2014, *Représentation numérique des dates.*

ISO 3297, *Documentation – Numérotation internationale normalisée des publications en série (ISSN).*

ISO 5122, *Documentation – Sommaires analytiques dans les publications en série.*²⁾

ISO . . . , *Titres de dos des livres et autres publications.*³⁾

3 TITRE DU PÉRIODIQUE

3.1 Le titre d'un périodique doit être aussi court et facile à citer que possible. Il doit se distinguer sans ambiguïté par son graphisme ou sa typographie des autres mentions l'accompagnant. Les annonces et les illustrations ne doivent jamais empêcher le titre ou d'autres détails bibliographiques imprimés sur les couvertures de ressortir clairement.

1) En cours de révision.

2) Actuellement au stade de projet.

3) En préparation.

3.2 Le titre doit définir, aussi exactement qu'il se peut, le domaine spécial de connaissance et d'activité dont traite la publication. Si le titre est une abréviation, le développement de celle-ci doit être donné en clair, mais de manière assez discrète pour qu'il ne soit pas confondu avec le véritable titre.

3.3 Si le titre n'a pas de signification évidente, par exemple s'il est composé d'un sigle ou d'un mot en forme de sigle, l'objet de la publication doit être précisé par un sous-titre devant suivre le titre, tout en s'en distinguant nettement dans sa présentation.

3.4 Le titre doit être écrit de la même façon partout où il apparaît. Le titre doit être identique sur la première page de couverture, sur la première page du texte ou page de sommaire et dans l'index. Il peut être indiqué au dos de chaque fascicule en respectant l'ISO . . .

Dans tous les autres cas, par exemple pour le titre courant, il peut être abrégé conformément au code international pour l'abréviation des titres de périodiques (voir ISO 4).

3.5 Si un changement de titre s'avère nécessaire, ce changement doit être fait au début d'un nouveau tome.

L'ancien titre doit être alors rappelé suivant le changement au moins durant une année.

3.6 Les titres multilingues (titres parallèles) sont admis avec une importance égale pour les publications périodiques dont tous les textes sont publiés dans les différentes langues des titres, ou qui adoptent indifféremment l'une ou l'autre langue pour chacun des articles.

L'ordre des titres ne doit pas être changé d'un fascicule à l'autre.

4 LIVRAISON

4.1 Le format fini de toutes les livraisons d'un périodique doit être le même, de préférence selon les séries ISO A (voir ISO 216). Si un changement est absolument nécessaire, il doit intervenir au commencement d'un nouveau tome.

4.2 Le titre de la publication, la livraison suivie au besoin de la section ou série, le numéro du fascicule, le numéro international normalisé des publications en séries (ISSN) (voir ISO 3297)¹⁾ et la date de publication, doivent toujours être imprimés visiblement sur la première page de couverture et en tête du sommaire de chaque fascicule.

4.3 Il est recommandé d'indiquer l'adresse bibliographique, le nom et l'adresse des distributeurs, le prix de l'abonnement, le prix du fascicule, la périodicité, tout renseignement concernant la rédaction, la fourniture éventuelle de tirés à part, etc., et les modifications éventuelles.

Ces informations devraient toujours être groupées au même endroit quel que soit le fascicule.

4.4 En plus des références de publication imprimées sur la première page de la couverture et en tête du sommaire, les éléments d'identification bibliographique conformes à l'ISO 30 doivent figurer sur ces deux pages.

Ils peuvent, si on le juge utile, être répétés à d'autres emplacements.

4.5 Si une livraison contient l'index relatif à un tome, cela doit être indiqué sur la couverture.

4.6 Lorsqu'il est possible d'imprimer le titre d'un périodique sur le dos de chaque livraison, ce titre doit être disposé en travers ou le long du dos, ou disposé pour être lu normalement quand la livraison est à plat (couverture en dessus). En supplément du titre, indiquer le numéro, les pages de livraison et la date.

5 NUMÉROTATION

5.1 Les fascicules constituant un tome doivent avoir une numérotation propre. La première livraison d'un tome doit toujours porter le numéro 1, et les suivantes des numéros croissant sans interruption.

5.2 S'il se produit une interruption quelconque dans la numérotation, cette interruption doit être mentionnée en un emplacement apparent de la livraison suivante (durée de l'interruption, tome et numéro de la dernière livraison parue, date).

5.3 Chaque fascicule ne doit comporter qu'un seul numéro, sauf s'il est nécessaire de réunir plusieurs fascicules en une seule unité physique.

Exemple : N^{os} 7-8, juillet-août 1969.

5.4 Le nombre de fascicules publiés annuellement par chaque revue pouvant varier, il est recommandé de placer

après le numéro du dernier fascicule du tome la mention : «fin de tome». Cette mention doit figurer au moins dans l'identification bibliographique et sur la dernière page du texte.

Exemple : Tome 15, n^o 6 (fin de tome).

5.5 Les fascicules supplémentaires peuvent avoir, à l'intérieur de chaque tome, une numérotation propre (par exemple : tome n^o . . . , supplément au n^o 00), et doivent être numérotés, s'il en existe plus d'un. Mais la numérotation continue des fascicules supplémentaires s'étendant sur plusieurs tomes doit être proscrite.

La mention «supplément» doit toujours être visiblement portée sur la première page de la couverture et sur la première page du texte, ou page de sommaire.

5.6 Les index publiés séparément doivent porter de même, sur la première page de la couverture, l'indication : «index, supplément au numéro . . . ».

6 TOMAISON

6.1 Chaque tome devrait avoir :

- une page de titre;
- une table des matières cumulée;
- un ou des index.

6.2 La numérotation des tomes doit être continue en chiffres arabes, et commencer par le tome 1. L'usage des chiffres romains est à éviter.

6.3 La page de titre d'un tome doit contenir les indications suivantes :

- le titre du périodique;
- le nom de l'organisation ou des personnes responsables de la revue;
- le numéro du tome;
- l'année ou les fractions d'année ou les années auxquelles le tome se rapporte;
- le(s) lieu(x) de publication;
- le nom et l'adresse de l'éditeur;
- la mention des suppléments, le cas échéant;
- le numéro ISSN.

6.4 Plusieurs tomes peuvent être compris dans une année de publication.

1) De préférence en haut de la page à droite.

7 DATATION

7.1 Il est souhaitable de faire coïncider l'année de publication avec l'année civile.

7.2 L'année à laquelle le tome se rapporte doit être indiquée en chiffres arabes.

7.3 Lorsque le mois est indiqué sur la première page de la couverture ou de la page de titre, il doit être écrit en toutes lettres.

7.4 Partout où la date est indiquée sous une forme abrégée, par exemple dans la manchette bibliographique et sur les pages de texte, elle doit être écrite conformément aux indications de l'ISO 2014.

8 MODE D'ÉCRITURE

8.1 L'uniformité typographique est conseillée pour les parties similaires d'un même périodique. Une variété de corps et de caractères et d'autres méthodes typographiques et rédactionnelles doivent être utilisées pour les parties du texte à mettre en relief. Pour la typographie des articles, des sommaires et sommaires analytiques, des manchettes bibliographiques, se reporter aux Normes internationales correspondantes.

8.2 L'uniformité des caractères doit être respectée d'un article à l'autre dans la même publication; la diversité des caractères ou des corps est désirable à l'intérieur d'un même article pour mettre au moins en évidence les titres des différentes parties et leur hiérarchie.

L'analyse, le sommaire, les notes en bas de page et la bibliographie de chaque article doivent être composés dans des caractères ou des corps différents de ceux qui sont employés pour le reste du texte. Afin d'atteindre une lisibilité maximale, aucun indice ni exposant ne doit être inférieur au corps 6 (2,5 mm).

Il est conseillé, dans le choix des caractères et de leur disposition, de rechercher une lecture aisée par d'autres méthodes que la vue directe (lecture optique automatique, microcopies, etc.).

9 TITRE COURANT

Toute page de la publication doit porter des indications propres à permettre son identification rapide. Ces identifications peuvent apparaître en un point quelconque, mais, en principe, toujours le même. Elles doivent comporter :

- le titre du périodique, éventuellement abrégé;
- la date, le numéro du tome et le numéro de la livraison;
- le numéro de page;
- le titre de l'article (éventuellement condensé);
- le nom des auteurs ou du premier des auteurs.

10 PAGINATION

10.1 La pagination du texte entier d'un tome doit englober le tome entier et ne pas recommencer à chaque fascicule.

Cette pagination ne doit employer que les chiffres arabes. Toutes les pages non numérotées telles que la première page du texte et, parfois, la première page des articles, doivent être comprises dans la pagination. La couverture des fascicules, la page de titre du tome n'ont cependant pas à être incluses dans cette pagination.

10.2 On doit éviter de placer hors texte les planches et dépliants. La pagination des planches et dépliants doit être autant que possible comprise dans la pagination générale du texte.

La numérotation des figures ou tableaux imprimés sur les planches et dépliants doit être comprise dans la numérotation propre des figures ou tableaux de l'article.

Il est souhaitable que les hors-texte et documents annexes soient pourvus des indications d'identification prévues au chapitre 9. Ils doivent être mentionnés ou énumérés de préférence dans la table des matières.

10.3 Il est souhaitable que les pages réservées aux annonces soient imprimées de telle sorte qu'il soit possible de ne pas les inclure dans la reliure si on le désire. En pareil cas, ces pages peuvent être paginées à part.

10.4 Les parties telles que la page de titre destinées à être reliées en tête du volume ne sont pas comprises dans la pagination générale.

Les index du tome peuvent avoir une pagination indépendante. Les index couvrant plusieurs tomes et tous les suppléments doivent avoir une pagination indépendante. Dans ce cas encore, les chiffres arabes utilisés pour la pagination peuvent être suivis d'un symbole distinctif.

11 PRÉSENTATION DES ARTICLES

La présentation des articles doit être conforme à l'ISO/R 215.

12 SOMMAIRES DU FASCICULE

12.1 Le sommaire de chaque livraison doit se trouver sur la première page du fascicule suivant immédiatement la deuxième page de la couverture. Il est conseillé de faire figurer également ce sommaire sur la première ou la quatrième page de la couverture. La présentation de ce sommaire doit être conforme à l'ISO/R 18.

Le sommaire commencé sur la première page doit se poursuivre si nécessaire sur la seconde.

Quand le sommaire commence sur la première page de la couverture, il doit se poursuivre sur la quatrième.

Quand il commence sur la quatrième page de la couverture, il doit se poursuivre sur la troisième.

12.2 Le sommaire doit indiquer, pour chaque article, et dans l'ordre suivant :

- le nom du ou des auteurs;
- le titre complet et tout sous-titre;
- le numéro de la première page et, éventuellement, celui de la dernière page, séparés par un tiret.

Dans le cas d'articles à suites, le titre doit être suivi de l'indication : «à suivre», «suite» ou «fin», selon le cas.

12.3 Toutes les rubriques telles que «analyses», «chroniques», «congrès», distinctes des articles originaux, doivent être mentionnées à la suite de ceux-ci dans le sommaire. Chaque rubrique doit être mentionnée au moins par son titre ainsi que par le numéro de sa première page et, éventuellement, par celui de sa dernière page, séparés par un tiret.

12.4 Les indications relatives à des rubriques ou articles différents inscrites au sommaire doivent être séparées par un interligne.

12.5 Là où il est opportun de le faire, le sommaire doit être rédigé en plusieurs langues.

12.6 Les sommaires analytiques doivent être présentés selon l'ISO 5122. Ils doivent être situés au début ou à la fin de toute publication comportant plus d'une contribution et comprenant la description bibliographique et l'analyse de chaque contribution.

13 INDEX

13.1 Des index doivent être publiés pour chaque tome. Ils doivent être présentés selon l'ISO 999.

13.2 Les index, qu'ils soient annuels ou cumulés, doivent être annoncés de façon visible sur la couverture du fascicule qu'ils accompagnent.

14 CAS PARTICULIERS

14.1 Si plusieurs périodiques ont fusionné et si aucun des anciens titres n'est retenu, il est nécessaire de constituer un nouveau périodique commençant par le tome 1. Si l'un des anciens titres est retenu, la numérotation du périodique qui correspond à ce titre doit être continuée.

14.2 Si un périodique est partagé pour former deux ou plusieurs périodiques, et si le titre original n'est pas retenu, la numérotation des nouveaux périodiques doit commencer par le tome 1. Si le titre original est retenu pour l'un des périodiques, la numérotation de ses tomes doit être continuée.

14.3 Tous les changements indiqués en 14.1 et 14.2, ainsi que les changements intervenus dans le titre ou la périodicité de la publication, doivent être annoncés de façon apparente dans une ou plusieurs livraisons précédant le changement.

L'ancien titre doit être rappelé sur la couverture ou la première page du texte des fascicules suivant le changement au moins durant une année.

Page blanche

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 8:1977

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/0b41ecef-a6db-4a49-9957-4de8e140bbaa/iso-8-1977>

Page blanche

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 8:1977

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/0b41ecef-a6db-4a49-9957-4de8e140bbaa/iso-8-1977>